

Support d'informations

Les différents documents de la charte « Relations Fournisseur Responsables » s'articulent comme suit :

- **Une charte « tête de pont » portée par la médiation des entreprises et le Conseil national des achats.**
Cette charte signée par plus de 1 800 entreprises fait acte de pratiques vertueuses pour sensibiliser et éduquer les donneurs d'ordres et organisations publiques pour des **pratiques d'achats responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs.**
C'est pour cela qu'en amont, figure un préambule propre au marché de la facture d'orgue. Ce préambule spécifique à notre profession (page 1 et 2) est suivi de la charte globale avec ses principes généraux (page 3 à 7).
Pour information complémentaire <http://www.relations-fournisseur-responsables.fr/charte-relations-fournisseur-responsables/>
- **La Charte « Ethique et responsable dans le cadre de travaux sur les orgues à tuyaux » portée par L'Ameublement français**
Plaquette pour expliquer les enjeux, engagements et demandes de la profession avec l'objectif d'une mise en œuvre de pratiques commerciales équilibrées avec les donneurs d'ordres.
Cette charte donne des éléments économiques concrets sur le marché français des facteurs d'orgues, notamment avec les chiffres que vous nous communiquez, compilés par notre institut d'étude IPEA.
- **Un guide technique d'application**
Au travers de 15 articles précis et de quatre axes, recommandation des pratiques vertueuses à mettre en place.

Ces trois documents sont le fruit de deux ans de travail et nous sommes heureux de pouvoir concrétiser ce beau projet par la signature officielle de la charte, au ministère de l'économie le :

24 novembre 2017 à 9h30 - Salle Vauban V6063 Ouest 1 à Bercy.

Ministère de l'Économie – 139 rue de Bercy – 75012 Paris

Méthodologie pour devenir signataire de la charte « Relations Fournisseur Responsables »

1 - Remplir la fiche de renseignement et me la retourner à mon attention, au plus tard le 30 septembre.

Cette étape permet au ministère de préparer la liste officielle des signataires pour la cérémonie du 24 novembre 2017.

Quelques conseils pour remplir la fiche :

Dans la partie « **Montant annuel des achats** »

Concerne plus les prescripteurs et donneurs d'ordres type Mairie, organismes publics...

Ne pas remplir dans votre cas

(.../...)

Dans les parties autres que « Dirigeant », de type « directeur des achats », « correspondant PME », « médiateur interne » etc...

Mettre « Idem », sauf si vous déléguez une personne autre que le dirigeant sur l'un de ses postes

2 - Venir le 24 novembre en tant que signataire.

Durée de la cérémonie 1h à 1h30 selon le nombre de signataire à appeler.

Cette cérémonie de signatures ouvrira notre réunion annuelle plénière du 24 novembre.

Merci de me confirmer votre venue par tout moyen à votre convenance, téléphone, mail

ou via notre doodle <https://beta.doodle.com/poll/vgufimwhuzqubfk5>

Surtout n'hésitez pas à me joindre pour que je puisse répondre à vos différentes interrogations.

Je reste à votre disposition !

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver au ministère pour la signature de la charte,

Bien courtoisement

Valérie Souvervie

Responsable de marché

Facteurs d'Orgues



**l'Ameublement
français**

Union nationale
des industries de
l'Ameublement français
120, avenue Ledru-Rollin
75011 Paris

T . +33 (0)1 44 68 18 77 – 06 27 83 35 04

souvervie@ameublement.com

www.ameublement.com